Article paru dans la revue « Eléments », octobre 2011

L'ANNEE 2012 SERA TERRIBLE !

Dette publique : comment les Etats sont devenus prisonniers des banques

« C'est par les déficits que les hommes perdent leur liberté »
(Jacques Rueff).

A l'automne 2008, se déclenchait une crise financière mondiale dont l'épicentre se trouvait aux Etats-Unis. Un an plus tard, de bons esprits déclaraient que le pire était passé et que la crise était virtuellement finie. Elle ne l'était pas. Elle se poursuit encore et n'est pas près de se terminer. Le plus dur n'est pas derrière nous, mais devant nous ; les conséquences seront pires qu'en 1929. La première phase était née d'un excès de surendement des ménages américains. L'économie réelle fut mise en faillite sous l'effet de l'explosion de la dette privée, les entreprises étant frappées de plein fouet par l'effondrement de la demande, ce qui a entraîné une vaste récession planétaire. Aujourd'hui, ce sont les Etats qui sont surendettés. Au problème de la dette privée a succédé le problème de la dette publique, qui affecte aujourd'hui tous les pays occidentaux. Comment en est-on arrivé là ?

Mesurons d'abord l'ampleur du problème. Globalement, la dette publique dans la zone euro a augmenté de 26,7 % depuis 2007. Elle représente aujourd'hui 80 % du produit intérieur brut (PIB) global de la zone, les déficits publics ayant eux-mêmes atteint plus de 7 % de ce PIB. Mais il ne s'agit là que d'une moyenne. Début 2011, huit pays affichaient un ratio de dette supérieur à 80 % de leur PIB : la Hongrie et l'Angleterre (80,1 %) l'Allemagne (83 %), la France (85 %), le Portugal (92 %), la Belgique (97 %), l'Italie (120 %) et la Grèce (160 %). Ces niveaux d'endettement sont pour la plupart supérieurs à ceux que la majorité des pays développés ont connu à la fin de la Première Guerre mondiale ou lors de la récession des années 1930. Les emprunts sont contractés auprès des banques, et surtout des marchés financiers, grâce à des émissions d'obligations.

En France, où le déficit de l'Etat prévu pour 2011 devrait s'établir à 98,5 milliards d'euros (3200 euros à la seconde !), la dette publique s'est accrue de près de 30 % depuis 2007. Alors qu'elle n'était en 1979 que de 239 milliards d'euros, soit 21 % du PIB, elle est passée en 2008 à 1327 milliards d'euros, en 2009 à 1489 milliards, en 2010 à 1591 miliards. Au 1er semestre de 2011, elle a atteint le chiffre vertigineux de 1681,2 milliards d'euros, soit 84,5 % du PIB, avec un déficit annuel de 7 %. Ces chiffres ne prennent pas en compte les engagements que l'Etat a pris et qu'il devra payer, mais qu'il n'a pas provisionnés, comme par exemple les retraites des fonctionnaires (engagements évalués en 2005 à au moins 430 milliards d'euros). En 2011, le remboursement des seuls intérêts de la dette (46,9 milliards d'euros) aura représenté le deuxième poste budgétaire de l'Etat, après l'enseignement scolaire, loin devant la défense et la sécurité. A eux seuls, les intérêts auront absorbé la totalité des l'impôt sur les

sociétés. L'émission de dettes à long terme représente aussi un coût direct imposé aux générations futures : en 2011, environ 45 milliards d'euros de dettes ont été contractés, qui seront remboursables entre 2040 et 2060. Elle équivaut enfin à une déposession de souveraineté : en décembre 2010, 67,7 % de la dette négociable de l'Etat était détenue par des non-résidents.

A la dette nationale s'ajoute la dette locale. Depuis quelques années, les banques se sont en effet ruées sur les collectivités locales pour les endetter par toute une série d'emprunts toxiques. Le 13 juillet 2011, un rapport de la Cour des comptes avouait qu'il n'existe tout simplement pas de statistiques publiques concernant la structure de la dette locale en France. Ce rapport, qui compte plus de 200 pages, estime néanmoins que l'endettement des collectivités locales (hors établissements de santé) est passé de 116,1 milliards d'euros à 163,3 milliards en 2010, soit une hausse moyenne de 41 % (30 % pour les communes, 63 % pour les départements, 80 % pour les régions).

Mais la dette publique n'est qu'un aspect de la dette totale, celle-ci comprenant aussi la dette des entreprises et celle des ménages. Si l'on prend en compte l'ensemble de ces éléments, on parvient pour 2010 à un endettement global de 199,5 % pour la France, de 202,7 % pour l'Allemagne, de 221,1 % pour l'Italie, de 255 % pour le Royaume-Uni, de 269 % pour l'Espagne et de 240 % pour les Etats-Unis !

L'idée couramment répandue est que la crise de la dette publique résulte d'un excès de dépenses lié à la légèreté des Etats. Que les Etats n'aient pas toujours agi dans le bon sens est une évidence, mais les causes profondes sont ailleurs.

La cause immédiate de l'aggravation des dettes publiques tient aux plans de sauvetage des banques privées décidées par les Etats en 2008 et 2009. Les banques ont forcé les pouvoirs publics à les secourir en faisant valoir la place névralgique qu'elles occupent dans la structure générale du système capitaliste. Pour renflouer les banques et les compagnies d'assurances menacées, les Etats, pris en otages, ont dû emprunter à leur tour sur les marchés, ce qui a accru leur dette dans des proportions insupportables. Des sommes astronomiques (800 milliards de dollars aux Etats-Unis, 117 millions de livres en Grande-Bretagne) ont été dépensées pour empêcher les banques de sombrer, ce qui a grevé d'autant les finances publiques. Au total, les quatre principales banques centrales mondiales (Réserve fédérale, Banque centrale européenne, Banque du Japon et Banque d'Angleterre) ont injecté 5000 milliards de dollars dans l'économie mondiale entre 2008 et 2010. C'est le plus grand transfert de richesse de l'histoire du secteur public vers le secteur privé ! En s'endettant massivement pour sauver les banques, les Etats ont permis aux banques de se relancer immédiatement dans les mêmes activités qui avaient abouti précédemment à les mettre en péril. Mais ils se sont d'eux-mêmes placés sous la menace des marchés et des agences de notations.

Une autre cause est évidemment la récession économique induite par la crise, qui a diminué les recettes des Etats et les a obligés à multiplier encore les recours à l'emprunt. Mais la cause la plus lointaine réside dans les politiques de dérégulation et les réformes fiscales (réduction des impôts sur les bénéfices payés par les sociétés privées, en particulier les plus grosses entreprises, cadeaux fiscaux faits aux plus riches) adoptées bien avant 2008, depuis l'époque de Reagan et Thatcher.

L'augmentation de l'influence des *lobbies* financier sur le personnel politique a entraîné la

dérégulation progressive des marchés financiers, qui a elle-même provoqué l’explosion des gains spéculatifs drainant le capital hors de la sphère productive. Le libre-échangisme de son côté a favorisé la concurrence déloyale des pays associant salaires minimaux et productivité élevée. La dérégulation, obéissant à la logique du marché mondialisé comme aux exigences de l’Organisation mondiale du commerce (OMC), a abouti dès 1999 à la suppression de toute barrière douanière significative et à l’abolition de fait de la préférence communautaire en Europe. La vitesse à laquelle le capital financier et les capitaux spéculatifs peuvent désormais rentrer ou sortir des économies particulières a encore accru la volatilité des prix des actifs et la gravité des conséquences de la crise.

Les conséquences sont connues : multiplication des délocalisations, désindustrialisation, baisse des salaires, précarité de l’emploi, hausse du chômage. S’y ajoute la fuite des capitaux : en France, entre 2000 et 2008, 388 milliards d’euros, soit une moyenne de 48,5 milliards d’euros par an (ce qui correspondait en 2008 à 2,5 % du PIB), ont pris le chemin de l’étranger. Le seul effet de la vague de dérégulation qui s’est instaurée à partir du début des années 1980 a en fait été d’enrichir encore plus les plus riches, tandis que les classes moyennes et populaires voyaient chaque année leurs revenus stagner ou décliner. Les inégalités de revenus s’accroissent partout, le chômage s’étend, les gains de productivité et les salaires moyens divergent. Le chômage atteint aujourd’hui 12 % au Portugal, 14 % en Irlande, 16 % en Grèce, 21 % en Espagne. Globalement, la part des profits financiers dans l’accumulation de la valeur ajoutée est passée de 10 % dans les années 1950 à plus de 40 % aujourd’hui.

La main-mise de la nouvelle oligarchie financière sur l’économie mondiale n’a donc cessé de se renforcer malgré la crise. En témoignent les profits de ces mêmes banques qui, en 2008, avaient fait le siège des Etats pour demander qu’on les aide à échapper à la faillite. En 2009, soit après le choc financier de l’année précédente, la totalité des actifs des six principales banques américaines (Bank of America, JP Morgan, Citygroup, Wells Fargo, Goldman Sachs et Morgan Stanley) a représenté plus de 60 % du PNB national, alors qu’ils n’en représentaient encore que 20 % en 1995[1] ! Toujours aux Etats-Unis, un récent rapport de la Northeastern University montre qu’en 2010, 88 % de la croissance du revenu national réel ont servi à augmenter les profits des entreprises, tandis que les salaires n’en ont bénéficié qu’à hauteur (si l’on peut dire) d’un peu plus de 1 %. Jamais dans l’histoire américaine, les travailleurs n’avaient reçu une part aussi minuscule de l’augmentation de la valeur ajoutée. On pourrait parler ici de reprolétarisation du capital productif par le capital financier.

Les effets de la concentration du capital entre les mains d’un petit nombre de financiers ont été étudiés par Paul Jorion. Celui-ci montre bien comment la multiplication des produits spéculatifs a favorisé l’installation d’une économie de casino, qui a systématiquement favorisé les revenus des spéculateurs au détriment des consommateurs et parfois même des producteurs[2]. Parallèlement, la collusion entre les marchés financiers et l’industrie du crime s’accentue tous les jours. « Le monde de la finance est rongé par de puissantes et discrètes forces criminelles, mais il le nie fortement et même dépense des fortunes pour empêcher que cela ne se voie », écrit le criminologue Xavier Raufer, qui ajoute : « Du fait de la dérégulation mondiale, puis de la crise, l’économie illicite (grise ou noire) qui, vers 1980, constituait quelque 7 % du produit brut mondial, en représentait en 2009 sans doute 15 % (soit l’équivalent du PNB de l’Australie) »[3].

Autre conséquence particulièrement inquiétante : la désindustrialisation provoquée par la déconnection de l’économie réelle et de l’économie financière, et l’explosion des gains spéculatifs qui en résulte. Dans l’ensemble des pays membres de l’OCDE, quelque 17

millions d'emplois industriels ont été détruits en l'espace de seulement deux ans, dont 10 millions dans les secteurs manufacturiers. Si l'on y ajoute les 13 ou 14 millions d'emplois supprimés dans les entreprises de service auxquels le secteur industriel avait recours, on mesure la gravité du phénomène. La récession industrielle, parfois rebaptisée pudiquement « tertiarisation », touche aussi les Etats-Unis, qui ne comptent plus aujourd'hui que 11,6 millions d'emplois industriels contre 19,5 millions en 1979, soit une baisse de 40 %, alors même que la population n'a cessé d'augmenter. Seuls résistent quelques pays industrialisés, au premier rang desquels figure l'Allemagne, et certains secteurs comme les industries de défense.

Première puissance économique mondiale, les Etats-Unis sont frappés de plein fouet. Durant toute la dernière décennie, ils n'avaient pu servir de moteur à la consommation mondiale qu'en dépensant beaucoup plus que leur revenu national ne les y autorisait, ce qui fut l'une des cause des déficits qu'ils enregistrèrent dans leur balance de paiements courants. Ils ont, autrement dit, consommé beaucoup plus qu'ils ne produisaient (la part de la consommation dans leur PIB, beaucoup plus élevée que dans la plupart des pays européens, se situe autour de 70 %). Résultats : des déficits historiques et un endettement colossal. A l'heure actuelle, toute dépense publique faite aux Etats-Unis est financée à hauteur de 42 % par l'emprunt ! Le 16 mai 2011, la dette américaine a crevé le plafond des 14 294 milliards de dollars, ce qui a placé les Etats-Unis au bord du défaut de paiement. L'accord politique intervenu *in extremis* le 1er août entre les républicains et les démocrates a permis de relever ce plafond, mais l'échéance est seulement repoussée. L'accord ne porte d'ailleurs que sur la dette de l'Etat fédéral et sur la capacité du Trésor à rembourser les emprunteurs en faisant fonctionner la planche à billets, alors que les finances locales sont également menacées. Le président Obama a dû s'engager à un plan de réduction drastique de la dépense publique, ce qui devrait se traduire par des coupes opérées, non dans le budget militaire – avec des soldats engagés sur trois fronts (Irak, Afghanistan et Libye), il est plus gigantesque que jamais –, mais dans les services publics et les programmes sociaux. Ces décisions n'ont pas empêché les agences de notation d'abaisser, pour la première fois de l'histoire, la « note » des Etats-Unis, ce qui provoqué un nouveau mini-krach boursier.

Les Etats-Unis, à qui Vladimir Poutine a publiquement reproché, le 4 août dernier, non seulement de vivre au-dessus de leurs moyens, mais de vivre en « parasites de l'économie mondiale », se retrouvent en fait dans une situation catastrophique, tant au niveau de l'Etat fédéral que des Etats fédérés, dont 46 (parmi lesquels l'opulente Californie) sont officiellement en faillite ou en grandes difficultés. Depuis trois ans, leur déficit budgétaire se situe entre 9 et 11 % du PIB. Leur déficit de la balance des paiements courants a atteint le niveau record de 400 milliards de dollars par an. Le chômage tourne autour de 10 %, chiffre rarement vu outre-Atlantique.

Ils sont en outre devenus les principaux débiteurs du globe, avec plus de 3000 milliards de dettes dus au reste du monde (à commencer par la Chine). Et comme leurs créanciers répugnent de plus en plus à détenir de la dette à long terme, ils doivent emprunter à plus brève échéance pour financer leurs déficits, ce qui les rend plus vulnérables à la crise. De ce fait, la confiance à l'égard du dollar est en train de fondre comme neige au soleil. Depuis fin 2010, la Chine se débarrasse discrètement de ses titres américains, les Bons du trésor américains trouvent de moins en moins d'acheteurs, et c'est la Réserve fédérale elle-même qui achète la presque totalité des obligations émises outre-Atlantique. En d'autres termes, la valeur du dollar ne se maintient qu'à coups d'achats effectués par ses propres émetteurs ! Mais en cas de chute soudaine du dollar, la Chine et leurs autres créanciers n'accepteraient certainement

pas de voir chuter leurs actifs en dollars. Toute la question est de savoir ce qu'ils exigeront, économiquement et politiquement, en échange. Pourquoi pas l'abandon par les Etats-Unis de la défense de Taïwan ?

Depuis deux ans, la guerre financière menée par les spéculateurs et les investisseurs institutionnels contre les Etats bat son plein. Les attaques sur les marchés financiers prennent la forme d'une hausse directe ou indirecte des taux d'intérêts que les pays doivent payer pour emprunter. Les indications fournies par les agences de notation déterminent les cibles et la stratégie à adopter.

Les trois principales agences de notation – elles représentent à elles seules 95 % du secteur – sont Standard & Poors, Fitch Ratings et Moody's. Il est à noter que c'est seulement à date récente qu'elles ont été habilitées à évaluer la santé financière, non seulement des banques et des sociétés privées, mais aussi des Etats. Elles se sont aussitôt employées à décoter la solvabilité des emprunts d'Etat. La baisse brutale des principales places financières qui a fait suite, en août dernier, à leur décision de dégrader la note des Etats-Unis suffit à montrer l'influence qu'elles exercent. Le problème qui se pose est celui de leur indépendance, puisqu'elles sont financées par les mêmes établissements dont elles évaluent la solvabilité : ce sont les banques qui les payent pour évaluer leurs produits.

Une grande partie des dettes publiques se trouve aujourd'hui dans les comptes des banques qui n'ont cessé d'en acheter depuis 2008, sans se préoccuper outre-mesure de la fragilité des finances publiques aggravée par la récession et la crise. Ces achats de dette publique ont été financés par l'argent que les banques pouvaient se procurer auprès de la Banque centrale européenne (BCE) à un prix quasi-nul. En d'autres termes, les banques ont prêté aux Etats, à un taux d'intérêt variable, des sommes qu'elles ont elles-même empruntées pour presque rien. Mais pourquoi les Etats ne peuvent-ils pas se procurer eux-mêmes les sommes en question auprès de la Banque centrale ? Tout simplement parce que cela leur est interdit !

C'est le 3 janvier 1973 que le gouvernement français, sur proposition de Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre des Finances, a fait adopter une loi de réforme des statuts de la Banque de France disposant que « le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France » (art. 25), ce qui signifie qu'il est désormais interdit à la Banque de France d'accorder des prêts – par définition non grevés d'intérêt – à l'Etat, celui-ci étant dès lors obligé d'emprunter sur les marchés financiers aux taux d'intérêt que ceux-ci jugent adéquats. Les banques privées, elles, peuvent continuer d'emprunter à la Banque centrale européenne (BCE) à un taux dérisoire (moins de 1 %) pour prêter aux Etats à un taux variant entre 3,5 et 7 %. Cette mesure a ensuite été généralisée dans toute l'Europe par le traité de Maastricht (art. 104) et le traité de Lisbonne (art. 123). Les Etats européens ne peuvent donc plus emprunter auprès de leurs banques centrales. Tournant capital dont on mesure aujourd'hui les conséquences. Comme l'a écrit Léon Camus, la décision prise en 1973 revenait à dire que « l'Etat abandonne le droit de "battre monnaie" et transfère cette faculté souveraine au secteur privé dont il devient le débiteur volontaire ».

Mieux encore : à l'automne 2010, l'Union européenne a également accepté que les obligations souscrites par le nouveau Fonds européen de stabilité financière (FESF) ne soient plus considérées comme des créances privilégiées, ce qui signifiait que les Etats européens renonçaient à exiger d'être remboursés avant les créanciers privés. Le renflouement des banques prime désormais légalement sur l'argent des contribuables !

Les pays les plus endettés (Grèce, Irlande, Portugal, etc.) ne peuvent emprunter que sur les marchés financiers à court terme (trois mois ou six mois). S'ils voulaient emprunter sur les marchés financiers ou aux banques à cinq ou dix ans, ils devraient accepter un taux d'intérêt de 14 à 17 %, qui est pour eux insupportable. Les seuls organismes qui acceptent de leur prêter à long terme sont le Fonds monétaire international (FMI), la Commission européenne et la Banque centrale européenne (BCE), qui acceptent désormais de prêter à 3,5 ou 4 %, mais en exigeant en contrepartie des mesures d'austérité drastiques dont les principales victimes sont les classes populaires. Or, ces mesures diminuent l'activité économique, ce qui réduit encore la capacité de remboursement des Etats.

Les marchés financiers n'en assurent pas moins que l'austérité ramènera la confiance, et que la confiance engendrera la croissance. C'est évidemment l'inverse, puisque l'austérité a pour conséquence immédiate une diminution des revenus, laquelle exerce mécaniquement une pression déflationniste sur le pouvoir d'achat, et donc sur la demande, ce qui ne peut que freiner la croissance et diminuer encore la solvabilité des Etats. Les plans d'austérité relèvent en réalité de cette « stratégie du choc » qu'a décrite Naomi Klein. En France par exemple, faute de « retrouver la croissance », le gouvernement français n'aura d'autre choix que d'augmenter les impôts et la TVA, sans que ces prélèvements se traduisent par une amélioration des services publics, puisqu'ils seront affectés au service de la dette. Les services publics seront au contraire affectés négativement puisqu'après la prolongation de l'âge de la retraite, il est maintenant question d'effectuer des coupes claires dans les services sociaux et les services de santé.

Le même schéma se retrouve dans tous les pays. En fin de compte, il s'agit toujours de ne sauver les Etats que pour éviter un nouvel effondrement de la finance mondiale. C'est la raison pour laquelle les exigences des créanciers prennent systématiquement le pas sur celles des citoyens. Il n'y a plus alors que deux possibilités : soit les mesures d'austérité deviennent telles qu'elles aboutissent à une révolte généralisée, soit la dette augmente dans des proportions telles qu'elle devient définitivement impayable et les situations de cessation de paiement se multiplient. L'exigence de mesures d'austérité s'est déjà révélée inopérante en Amérique latine et en Asie. Elle ne marchera pas mieux en Europe.

L'opinion publique en est consciente. D'ores et déjà, « les indices de confiance des ménages sont inférieurs à la moyenne historique dans tous les grands pays occidentaux sans exception »[4]. Un sondage Ifop rendu public en juin 2011 par des économistes réunis sous la bannière du « Manifeste pour un débat sur le libre-échange » a révélé qu'une vaste majorité de Français sont désormais favorables au protectionnisme et parfaitement conscient des « méfaits de la mondialisation ». Plus de 70 % d'entre eux estiment que l'ouverture des frontières n'a eu que des conséquences négatives sur l'emploi (84 %), le niveau des salaires (78 %) et les déficits publics (73 %). 65 % se déclarent ouvertement favorables à une hausse des taxes douanières et ce, quelle que soit leur couleur politique (69 % à gauche, 72 % à droite, 69 % au Front national, 75 % à l'UMP !).

L'affaire grecque est évidemment exemplaire de ce qui attend les Européens.

Dans un premier temps, l'euro avait paru offrir aux Grecs l'aubaine d'une monnaie stable et d'un crédit presque illimité, ce qui leur épargnait d'avoir à corriger les graves défauts de leur économie. Ils furent hypnotisés par une croissance en trompe l'œil uniquement stimulée par le recours à l'emprunt. Mais l'euro s'est très vite révélé un piège : les Grecs fabriquant peu de produits à forte valeur ajoutée, ils se sont trouvés hors d'état d'exporter. Et comme ils

n'avaient plus de monnaie nationale à dévaluer, c'est tout naturellement l'emprunt et l'emploi qui sont devenus les principales variables d'ajustement.

Aujourd'hui, le montant de la dette publique de la Grèce est d'au moins 350 milliards d'euros, ce qui correspond à plus de 160 % de son PIB, avec un déficit de la balance des transactions courantes proche de 10 %. S'y ajoutent évidemment la dette des entreprises, financières ou non, et celle des ménages. Sans oublier la fuite des capitaux que la perte de confiance envers les banques grecques a largement favorisé : Dimitri Kousselas, secrétaire d'Etat au ministère grec des Finances, évalue à 280 milliards d'euros, soit 120 % du PIB, le seul montant des fonds helléniques qui ont été transférés vers la Suisse !

Ne pouvant plus, du fait de leur situation, se financer à long terme sur les marchés financiers, les Grecs se sont tournés vers le FMI et l'Union européenne. Un premier appel au secours a abouti, en avril 2010, au déblocage d'une aide de 110 milliards d'euros sur trois ans : 80 milliards alloués directement par les Etats de la zone euro ou au travers des mécanismes européens, la contribution de chaque pays étant calculée sur la base de sa participation au capital de la BCE – soit pour la France 16,8 milliards d'euros (21 %), l'équivalent d'un tiers de l'impôt sur le revenu – , et 30 milliards alloués par le FMI. Mais il est apparu très vite que cette somme ne suffirait pas. En juillet 2011, au sommet de Bruxelles, un nouveau plan de sauvetage a prévu l'octroi à la Grèce de 109 milliards d'euros supplémentaires, 79 milliards provenant du FMI et du Fonds européen de stabilité financière (FESF) créé quelques mois plus tôt, 30 milliards devant résulter d'un plan de privatisations.

Dans cette affaire, les banques allemandes et françaises sont les plus exposées. Fin 2010, les établissements français possédaient déjà dans leurs bilans 15 milliards de dette publique grecque (4,5 milliards pour BNP-Paribas, 2,5 milliards pour la Société générale, 2 milliards pour Groupama, etc.). L'exposition du Crédit agricole passe par sa filiale grecque Emporiki, sixième banque du pays, qui possède à elle seule 21,1 milliards d'euros d'engagements. Sauver la dette grecque revient alors à sauver les banques françaises (ce qui explique que l'agence Moody's ait déjà placé trois d'entre elles sous « surveillance négative » du fait de leur exposition au risque grec). La France emprunte donc auprès des banques de l'argent qui sera donné à la Grèce pour rembourser les banques ! Situation quasi surréaliste. Mais on mesure du même coup quelles seraient, pour les établissements financiers français, les conséquences d'une faillite définitive de la Grèce. Si le défaut de paiement se propageait à d'autres pays, l'ensemble du système bancaire européen pourrait se retrouver en défaut de paiement.

Au sommet de Bruxelles, alors que l'Allemagne avait proposé un « partage de la douleur » (*haircut*) entre créanciers publics et privés de la Grèce, pour que les contribuables européens ne soient pas les seuls à assumer le fardeau de la dette grecque, le sauvetage de l'économie grecque a été conçu de façon telle à épargner le plus possible les grandes banques. Exonérées d'emblée de la taxe bancaire qui aurait pu les frapper, celles-ci se sont vu accorder trois options : vendre leurs obligations au prix du marché au FESF, les échanger contre des obligations à 30 ans dans des conditions qui n'ont pas été précisées, ou tout simplemer « rouler » leur dette lorsque celle-ci arrivera à échéance (dans ces deux derniers cas, la dette ne sera pas réduite, mais seulement étalée dans le temps). On s'est également gardé de toucher aux prérogatives de la Banque centrale européenne, qui auraient pu être étendues au rachat partiel de la dette[5]. En définitive, ce sont les contribuables qui paieront pour les Grecs. Les banques, soutenues par les banques centrales, les marchés financiers et les agences de notation, se retrouvent plus que jamais en position de force. Et donc en situation privilégiée

pour faire monter les enchères. C'est ce qui leur a permis d'exiger à Bruxelles, en même temps qu'elles cherchaient à démanteler les règles prudentielles adoptées dans le cadre de Bâle III, d'obtenir le maximum de garanties et d'intérêts comme prix de leurs participations futures. En 2008, les Etats s'étaient endettés pour sauver les banques. En 2011, en inventant de nouvelles institutions censées venir à l'aide des Etats, ils les ont sauvées une seconde fois.

En contrepartie de l'aide apportée à la Grèce, les institutions européennes et le FMI ont exigé de ce pays des plans d'austérité et d'économies drastiques : vagues de privatisations sans précédents, des services publics aux aéroports et aux ports (celui du Pirée est déjà sous contrôle chinois) en passant par les industries de défense, dérégulation généralisée, réduction du nombre des fonctionnaires, diminutions de salaires, réformes fiscales dont les classes moyennes et populaires feront les frais, coupes claires dans les programmes sociaux, les retraites et les budgets de santé, etc., toutes mesures qui devraient se traduire à une baisse du pouvoir d'achat de près de 40 % – un coût social qu'aucun peuple n'a jamais eu à subir en temps de paix. Dans ces conditions, il sera aisé pour des groupes étrangers de racheter le pays à bas prix et de réinvestir ailleurs leurs bénéfices. On sait déjà que les « plans de sauvetage » appliqués à la Grèce devraient faire passer la part de la dette hellénique aux mains des contribuables étrangers à 64 % en 2014, contre 26 % en 2010. Dans l'immédiat, on s'oriente vers la vente à l'encan des biens du pays. Comme l'ont déclaré avec cynisme les députés allemands Josef Schlarmann (CDU) et Frank Schäffler (FDP) : « Les Grecs n'ont qu'à vendre leurs îles et leurs monuments pour nous rembourser » !

En réalité, on ne fait que repousser les échéances, puisqu'aucune des mesures qui ont été prises n'est de nature à supprimer les causes premières de la faillite grecque. Chaque nouveau prêt à la Grèce aboutissant à une contraction de l'activité économique, le problème s'aggrave au lieu de se résoudre. L'« aide » financière accordée à la Grèce a ceci de semblable avec l'« aide » militaire accordée à l'Afghanistan qu'elle permet seulement d'acheter du temps. Ajoutés aux écarts d'inflation du passé, la surévaluation chronique de l'euro, l'aggravation des déficits et l'alourdissement des dettes extérieures qui en résultent, ne peuvent qu'aboutir à reposer le problème d'ici peu, les mêmes causes engendrant mécaniquement les mêmes effets. Il y a toutes chances pour que la Grèce ait d'ici peu à choisir entre la sortie de l'euro ou l'appauvrissement généralisé de sa population.

Les conséquences de la crise grecque sont d'autant plus remarquables que la Grèce ne représente que 2,5 % du PIB de la zone euro. Son économie est six fois moins importante que celle d'un pays comme l'Italie. Qu'en sera-t-il lorsqu'il s'agira de sauver des pays de beaucoup plus grande taille ? Les choses peuvent aller très vite. N'oublions pas que des pays comme l'Irlande et l'Espagne, aujourd'hui en première ligne, étaient encore il y a peu considérés comme des emprunteurs particulièrement sûrs en raison de leurs excédents budgétaires. D'où la peur d'une contagion de la crise. Ce qui est en jeu aujourd'hui, ce n'est déjà plus la situation de la Grèce ou du Portugal, mais la prochaine entrée de l'Espagne et de l'Italie, voire de la France et de la Grande-Bretagne, dans la zone des tempêtes. Philippe Dessertine, directeur de l'Institut de la haute finance et professeur à Paris-X, estime que la France « est le prochain pays sur la liste » : « La question n'est pas tant de savoir si nous serons touchés, dit-il, mais plutôt quand ».

D'après l'OCDE, pour que la dette publique de la France revienne à hauteur de 60 % du PIB, les administrations publiques devraient réaliser un excédent budgétaire pendant au moins dix ans. Or, le dernier budget excédentaire date de 1974 ! Pour améliorer la situation, il n'existe en principe que deux possibilités : augmenter les ressources de l'Etat ou diminuer les

dépenses publiques. La hausse de prélèvements obligatoires est difficilement envisageable dans un pays qui est déjà le plus taxé au monde parmi les pays développés. Quant aux dépenses publiques, qui représentent en France 56,2 % du PIB, loin devant l'Allemagne (46,6 %) ou même l'Espagne (45 %), personne ne sait très bien comment les réduire dans la proportion qui serait nécessaire.

Quand la dette publique devient insoutenable, les Etats n'ont plus le choix qu'entre le recours à l'inflation (c'est ce qui s'était passé en Allemagne sous la République de Weimar) ou le défaut de paiement. L'instauration de l'euro a rendu impossible le recours à la machine à billets. L'histoire montre en fait qu'au-delà d'un certain seuil, une dette trop élevée mène presque inéluctablement à la faillite. On ne voit pas, compte tenu des dégâts provoqués à eux seuls par l'affaire grecque, comment les institutions européennes pourraient faire face à une série de défauts souverains, successifs ou simultanés, de beaucoup plus grande ampleur. « Dans la réalité européenne présente, écrit Frédéric Lordon, plus il y a de secourus moins il y a de secouristes, et plus ces derniers se préparent à rejoindre les précédents dans leur catégorie », ce qui revient à dire que « les splendides mécanismes des marchés de capitaux concourent avec une rare élégance à l'organisation du pire en rendant insoluble la crise des dettes qu'ils ont eux-mêmes fait naître »[6].

Une chose est sûre : on se dirige vers la mise en œuvre d'une politique générale d'austérité en Europe, dont les principales victimes seront les classes populaires et les classes moyennes, avec tous les risques inhérents à pareille situation. Lorsque de nouveaux pays se retrouveront en état de cessation de paiement, ce sont encore les citoyens de toute l'Union européenne qui seront conviés à payer l'addition. Or, disons-le nettement, aucun pays n'a aujourd'hui les moyens d'arrêter la hausse de sa dette en pourcentage de son PIB, aucun n'a les moyens de rembourser le principal de sa dette. En dépit de toutes les manœuvres de retardement, une explosion généralisée semble inéluctable d'ici à deux ans. Comme beaucoup d'autres, Jean-Luc Gréau juge impossible un rétablissement spontané du système[7]. L'économiste Philippe Dessertine va jusqu'à laisser prévoir une « profonde crise géopolitique, qui peut aboutir à une guerre mondiale »[8]. Des propos qui peuvent paraître alarmistes. Mais le système capitaliste n'a jamais reculé devant l'éventualité d'une guerre, lorsqu'il n'y avait plus que cette manière de protéger ses intérêts. Que se passerait-il si la première puissance mondiale, les Etats-Unis, se retrouvait en défaut de paiement ? En Europe, le statu quo actuel conduit tout droit, par ses effets cumulés, à une dépression d'une ampleur encore jamais vue. L'année 2012 sera terrible !

Les politiques ont abandonné la maîtrise de la finance aux marchés. Les marchés soutenaient de leur côté que les affaires financières étaient trop sérieuses pour être abandonnées aux humeurs changeantes des politiques. On a vu le résultat : faillites en cascade, crise financière mondiale, inflation des dettes privées et publiques. La finance privée apparaît d'ores et déjà comme responsable de la plus énorme crise de l'histoire du capital. Comment peut-on en sortir ?

Les solutions sont malheureusement théoriques. Sur le plan technique, il serait parfaitement possible de contraindre les banques à faire passer par pertes et profits une série d'éléments de leurs bilans qui correspondent à autant de créances douteuses ou illégitimes. On pourrait aussi imposer une nouvelle discipline bancaire, qui interdirait aux banques d'affaires de se fondre avec des banques de dépôt. A l'époque du New Deal, Roosevelt avait déjà fait adopter le *Glass-Steagall Act*, qui imposait au secteur bancaire de se scinder entre banques d'affaires et d'investissement d'un côté, banques d'épargne et de dépôt de l'autre. On pourrait

envisager une politique fiscale permettant de mieux contrôler les mouvements de capitaux à court terme, obliger la BCE à financer le rachat par les Etats d'une partie de leur dette, voire dédoubler le système des taux d'intérêts, de façon à bien distinguer le taux d'intérêt « productif » et le taux d'intérêt « spéculatif ». La loi de 1973 interdisant à la Banque de France d'acheter des Bons du Trésor devrait évidemment être abolie. Une mesure plus radicale serait la nationalisation pure et simple, sans indemnisation, du secteur bancaire et d'autres secteurs-clés de l'économie. Frédéric Lordon, qui a pris position pour la nationalisation du système bancaire et la « communalisation » du crédit, en fait autant de préalables à la mutation ultérieure du crédit en un véritable système socialisé. Mais ce n'est pas demain la veille que l'on verra cela, aucun Etat n'ayant la moindre intention d'entrer en guerre ouverte contre la finance, même (et surtout) lorsqu'elle l'a saigné à blanc.

Soumettre « d'en haut » les marchés internationaux à une nouvelle régulation globale de type keynésien est désormais presque impossible. Dans les conditions actuelles, celle-ci impliquerait la mise en place de tribunaux pouvant exposer les marchés à de véritables sanctions pénales, par exemple en cas de spéculation sur un bien collectif tel qu'une monnaie nationale ou en cas d'instrumentalisation d'une dette publique pour organiser le pillage d'un pays, ce qui reste de l'ordre du vœu pieux. La solution est bien plutôt de recentrer l'Union européenne sur elle-même, avec une coopération renforcée autour d'un « noyau dur » de certains de ses membres.

Comme l'écrit encore Frédéric Lordon, « la re-régulation "sérieuse" ne s'envisage qu'à l'échelle régionale », c'est-à-dire sur des espaces géographiquement limités, mais aussi politiquement clos par un principe de souveraineté, quelle que soit l'échelle de ce dernier. C'est seulement dans de telles limites que des mesures contraignantes peuvent être exécutoires. Dans un tel cadre, la solution ne passe pas seulement par des mesures visant à l'arraisonnement politique des excès du capital, mais aussi par la relocalisation des entreprises, incitations fiscales à l'appui, le recentrage de la production et de la consommation économique, le localisme, la régulation régionale, etc., toutes mesures équivalant à une certaine forme de « démondialisation »[9].

Revenir sur les libéralisations généralisées, à commencer par celles des capitaux et des marchés de biens et de services, permettrait d'aller plus loin. Mais cela exigerait, outre une volonté politique qui fait aujourd'hui défaut[10], l'abandon définitif du paradigme idéologique aujourd'hui dominant. « Au cœur même de l'idéologie capitaliste, rappelle opportunément Raoul Weiss, on trouve le rejet viscéral de l'unification politique des espaces unifiés *de facto* par l'économie »[11]. Depuis l'époque d'Adam Smith, David Hume et Bernard de Mandeville, puis de Ricardo, la théorie des « marchés libres » se fonde sur l'abandon par les Etats de leur souveraineté nationale. En finir avec cette situation équivaudrait à rompre avec tous les présupposés libéraux sur la « main invisible », la « liberté des marchés », les anticipations « rationnelles », le rôle « fondateur » de la concurrence « spontanée », les bienfaits de la « flexibilité » et du libre-échange, la théorie de l'« équilibre automatique » du commerce international, etc. Ce serait montrer que toutes ces théories se fondent, non sur des « lois naturelles », mais sur des hypothèses irréalistes (information parfaite et immédiate des acteurs économiques, ajustement spontané de l'offre et de la demande, etc.) qui en ruinent la prétendue scientificité.

Dans l'immédiat, la contestation de la « haute finance » ou des marchés financiers internationaux n'a aucun intérêt si c'est, comme on le voit souvent à droite, pour favoriser en même temps les petits capitalismes nationaux, industriels et « non financiers », qui cesseraient

de constituer des systèmes d'exploitation du travail vivant dès lors que leurs activités s'inscriraient dans le cadre national. Elle n'a pas plus d'intérêt si c'est, comme on le voit souvent à gauche, pour opposer aux agissements du capitalisme libéral une simple rhétorique « citoyenne », le plus souvent coupée du peuple, fondée sur l'« indignation » moraliste, le réformisme compassionnel et la solidarité avec les « exclus » (terme emprunté au vocabulaire « humanitaire » pour ne plus avoir à parler des travailleurs ou du prolétariat).

Ce n'est certainement pas en se bornant à s'« indigner », comme il est de bon ton de le faire aujourd'hui, que l'on fera changer les choses. L'indignation qui ne débouche pas sur l'action concrète n'est qu'une façon commode de se donner bonne conscience. Seule l'intervention résolue des classes populaires et des classes moyennes dans la bataille peut donner à l'« indignation » que suscitent les pratiques de la Forme-Capital, ou tout simplement à la grogne antibancaire, la base sociale qui leur fait encore défaut – que l'action à mener se situe en-deçà ou au-delà des limites de la légalité bourgeoise.

Alain de Benoist

1. Cf. *PBS+Global Research*, 16 avril 2010. Au 1er trimestre 2010, 80 % des 10 milliards d'euros de revenus, de transactions et d'investissement gagnés par la célèbre banque Goldman Sachs ont résulté d'opérations effectuées en son nom propre, et non au nom de ses clients – ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêchée de subir un taux d'imposition dérisoire, conduisant l'hebdomadaire *Newsweek* à parler de « faillite morale de Goldman Sachs ». Cf. aussi « La faillite morale de Goldman Sachs », in *Courrier international*, 6 mai 2010. Début juin 2011, Goldman Sachs a fait l'objet d'une demande d'information de la part du procureur de Manhattan pour évaluer son implication dans la crise immobilière de 2007. La banque avait alors parié sur l'effondrement du marché immobilier, tout encontinuant à vendre des « *subprimes* » frelatés. Henry Paulson, nommé en 2006 secrétaire au Trésor par George W. Bush, est un ancien président de Goldman Sachs. L'ancien commissaire européen Mario Monti en est l'un des conseillers depuis 2005, ce qui a également été le cas de l'ancien président de la Commission européenne Romano Prodi. La banque est très généreuse avec ceux qui la servent. Ses cinq principaux dirigeants ont reçu en 2010 près de 70 millions de dollars de salaires et de bonus. Son directeur exécutif, Loyd Blankfein, a reçu 14,6 millions de dollars.

2. Paul Jorion, *Le capitalisme à l'agonie* (Fayard, Paris 2011). L'auteur décrit notamment la pratique du « *day-trading* », laquelle désigne l'action cumulée d'un grand nombre d'intervenants sur les marchés financiers qui guettent les mouvements des gros spéculateurs pour se placer dans leur sillage, transformant ainsi certaines transactions en une immense lame de fond qui fausse complètement la valorisation des titres.

3. *Sécurité globale*, été 2011, p. 59.

4. Jean-Luc Gréau, « Le rétablissement ou la rechute ? », in *Le Débat*, septembre-octobre 2010, p. 41.

5. L'indépendance de la BCE, qui s'était opposée par avance à tout réaménagement de la dette grecque susceptible de s'apparenter à un « événement de crédit », pose d'ailleurs problème. On sait que son nouveau directeur, Mario Draghi, qui a succédé en juin 2011 à Jean-Claude Trichet, occupait jusque là le poste de gouverneur de la Banque d'Italie. Or, le personnage est très controversé. A la tête du Trésor italien, il a joué un rôle important dans les grandes privatisations décidées en Italie au

moment du passage à l'euro. Surtout, de 2002 à 2005, il a été vice-président international chargé de l'Europe de la banque américaine Goldman Sachs, établissement directement impliqué dans la crise grecque, puisqu'en 2001 c'est elle qui a aidé la Grèce à dissimuler l'ampleur de sa dette (en échange d'une commission de 300 millions de dollars !). On peine évidemment à croire qu'il saura s'opposer demain à ce dont il a été hier le promoteur.

6. « La pompe à phynance », Blog du *Monde diplomatique*, 2 décembre 2010.

7. Art. cit.

8. *Le Point*, 13 juillet 2011.

9. Ce que ne veulent malheureusement pas voir certains tenants d'une « autre mondialisation », pour qui la démondialisation est seulement synonyme de « repli national ». On lira l'excellente réponse que leur a faite récemment Frédéric Lordon, qui souligne que l'expression « mondialisation libérale » n'est qu'un pléonasme, et que ceux qui veulent de la première sans en avoir la seconde s'exposent à de sérieuses déconvenues (« Qui a peur de la démondialisation », Blog du *Monde diplomatique*, 13 juin 2011).

10. Cf. Henry A. Giroux, *Zombie Politics and Culture in the Age of Casino Capitalism*, Peter Lang, New York 2010.

11. « Le gauchisme, garant de la *transitio imperiorum* oligarchique », site <La Pensée libre>, juin 2011.